



## REGLEMENT - CODE SPORTIF ENTRAINEMENT

- Ce document, signé par les élèves et leur famille, précise les exigences, les attendus d'une pratique sécurisée et optimale sur l'ensemble des créneaux permettant à chaque joueur d'atteindre les objectifs ambitieux.
  - Il rappelle à chaque élève l'importance d'un projet sportif concret qui s'insère dans le cahier des charges et dans la politique de développement de la section sportive scolaire.
  - Chaque élève, en signant ce code, s'engage au mieux de ses moyens dans une dynamique personnelle et collective.
  - Chaque joueur doit répondre par sa présence aux contributions UNSS, FFbad, et événementielles faites par le responsable de la section et les entraîneurs, que cela soit pour des compétitions, détachements, entraînements du collectif, encadrement de jeunes, coaching UNSS contribution aux événements locaux ( N1CEST-formation de jeunes officiels UNSS, formation FFBAD).
- Ces contributions sont planifiées sur l'année et n'impliquent pas une participation à chacun de ces événements.
- Chaque élève doit représenter la section, le club CEST et le Comité Départemental par son assiduité, sa combativité et l'exemplarité de son comportement lors des manifestations sportives auxquelles il aura participé.
  - Chaque joueur, affilié hors CEST, continuera à représenter son club de licenciement, tout en conservant un comportement éthique au regard du club CEST qui lui permet la participation à des séquences d'entraînement

### Article 1

Chaque joueur doit être présent aux entraînements, et respecter les horaires de début et de fin.  
A 17h23 les joueurs doivent être en tenue et les terrains doivent être montés.

### Article 2 : Retard

- 1er retard injustifié : avertissement
- 2ème retard injustifié : « Gage » physique
- 3ème retard injustifié : séance en tribune et information aux familles

Dans le cas où le joueur est retenu par un enseignement, il doit justifier ce retard

### Article 3 : Respect

- Le respect, le savoir vivre et la politesse envers les entraîneurs, gardiens, joueurs etc... sont les valeurs de la section. Ces notions seront organisatrices du comportement de chacun tout au long de la saison
- Chaque joueur doit réaliser les exercices demandés aux entraînements sans « contestation », aider ses coéquipiers à leur bonne réalisation dans une logique d'émulation collective, en acceptant des oppositions parfois déséquilibrées
- Chaque joueur, devra accepter les remarques et observations des entraîneurs, seuls juges en capacité à diriger l'entraînement ou gérer l'équipe à l'occasion des rencontres UNSS et FFBAD
- Chaque joueur devra respecter ses coéquipiers ainsi que ses adversaires, l'arbitre et ses décisions, les locaux, le matériel, et installations sportives dans lesquels il évoluera.
- Une attitude écoresponsable doit conduire chacun à ne laisser aucun déchet (boite, gripp etc)

### Article 4 : utilisation du portable est interdite lors des entrainements

### Article 5 : gestion de blessures

Une blessure légère ne dispense pas de la présence à l'entraînement. Des aménagements peuvent être proposés en cohérence avec l'incapacité précisée par le médecin.

Attention, une dispense médicale pour les cours d'éducation physique s'applique pour le créneau. Et inversement un élève ne peut se soustraire au cours d'EPS sans motif valable.

Dans tous les cas, si l'élève, ne présente pas de certificat médical, sa présence est exigée sur tous les entrainements.

### Article 6 : absence ponctuelle

Aucune absence n'est possible sans une demande adressée au coordonnateur de la section et à l'entraîneur. Les 2 responsables jugeront du bien-fondé de cette demande.

Ainsi aucun message du type « je ne serai pas à l'entraînement jeudi ... » n'est recevable.

### Article 7 : matériels

Tout joueur doit être en possession d'une bouteille d'eau, d'un élastique, d'une corde à sauter.

Je .....suis conscient que mes entraîneurs se réservent le droit de m'exclure si je ne respecte pas les consignes énoncées ci-dessus

Date .....

Signature des parents

signature du l'élève